



Centre canadien **de lutte
contre les toxicomanies**
Canadian Centre
on **Substance Abuse**

**Collaboration. Connaissance. Changement.
Partnership. Knowledge. Change.**

www.cclt.ca • www.ccsa.ca

Diminuer les méfaits liés à l'alcool sur les campus canadiens

Document de référence de la stratégie du PEP-MA

Decembre 2016



PEP – MA
Partenariat en
éducation postsecondaire
Méfaits de l'alcool

Diminuer les méfaits liés à l'alcool sur les campus canadiens

Document de référence de la stratégie du PEP-MA



Ce document est publié par le Centre canadien de lutte contre les toxicomanies (CCLT).

Citation proposée : Centre canadien de lutte contre les toxicomanies, 2016. *Diminuer les méfaits liés à l'alcool sur les campus canadiens : Document de référence de la stratégie du PEP-MA*, Ottawa (Ontario).

© Centre canadien de lutte contre les toxicomanies, 2016.

CCLT, 500-75 rue Albert
Ottawa, ON K1P 5E7
Tél.: 613-235-4048
Courriel : info@ccsa.ca

Ce document a été produit grâce à la contribution financière de Santé Canada. Les opinions exprimées ne représentent pas nécessairement celles de Santé Canada.

Ce document peut aussi être téléchargé en format PDF à www.cclt.ca

This document is also available in English under the title:

Reducing the Harms Related to Alcohol on Canadian Campuses: PEP-AH Strategy Background

ISBN 978-1-77178-378-1



Table des matières

Approche pour diminuer les méfaits liés à l'alcool sur les campus canadiens.....	1
Contexte	1
Documents consultés	2
Procédure	3
Le cadre	4
Conclusion.....	5
Annexe A : Options stratégiques et interventions offertes par le cadre.....	7
Références	10



Diminuer les méfaits liés à l'alcool sur les campus canadiens

Contexte

En 2013, la American College Health Association publiait les résultats issus d'un échantillon de 34 039 étudiants inscrits dans 32 établissements postsecondaires canadiens. Ces conclusions ont révélé que la majorité des étudiants boivent, et ce, rarement plus de deux fois par semaine, mais que lorsqu'ils le font, plus de la moitié d'entre eux boivent de façon excessive. Lorsqu'ils consomment de l'alcool pour faire la fête ou pour socialiser, 66 pour cent des hommes et 45 pour cent des femmes prennent au moins cinq verres. Si on tient compte de l'ensemble de la population postsecondaire, 36 pour cent des étudiants ont dit avoir bu au moins cinq verres en une seule séance au cours des deux semaines précédentes (American College Health Association, 2013). Cette quantité dépasse nettement les limites proposées par les [Directives de consommation d'alcool à faible risque du Canada](#), soit d'un maximum de deux verres par jour pour les femmes et de trois pour les hommes et d'un maximum de trois verres pour les femmes et quatre pour les hommes lors d'une occasion spéciale.

Les méfaits immédiats liés à l'alcool représentent la préoccupation la plus marquée relativement à la consommation excessive. Il existe amplement de données selon lesquelles les étudiants de premier cycle qui consomment de façon abusive sont plus susceptibles d'être impliqués dans des voies de fait et des accidents de la route et d'avoir des relations sexuelles non prévues et non protégées (White et Hingson, 2014). White et Hingson signalent aussi que les étudiantes s'exposent à un risque accru d'agression sexuelle lorsqu'elles consomment de façon abusive. Au cours des 12 derniers mois de la période du sondage susmentionné, 4,9 pour cent des étudiants de premier cycle au Canada ont indiqué que la consommation d'alcool avait eu une incidence sur leur rendement scolaire. Chez les étudiants qui boivent, plus de la moitié (55 pour cent) avait subi au moins une conséquence négative liée à l'alcool. La conséquence la plus commune, mentionnée par 40 pour cent des buveurs de niveau collégial, était d'avoir posé un geste qu'ils regrettaient par la suite. Presque un tiers (31 pour cent) avaient oublié où ils se trouvaient ou ce qu'ils avaient fait, 20 pour cent avaient eu des relations sexuelles non protégées et 20 pour cent s'étaient blessés physiquement. Environ trois pour cent des buveurs de niveau postsecondaire avaient sérieusement contemplé de se suicider, avaient physiquement blessé quelqu'un d'autre, avaient eu des démêlés avec la police ou avaient été victimes d'une agression sexuelle ou avaient admis avoir commis une agression sexuelle. Parmi les étudiants de niveau postsecondaire ayant un permis de conduire, 19 pour cent ont mentionné avoir conduit après avoir bu au cours des 30 derniers jours et un pour cent, après avoir consommé cinq verres ou plus.

Une préoccupation plus récente par rapport à la consommation excessive concerne les effets à long terme de la consommation abusive chez les jeunes. Nos connaissances accrues du développement du cerveau indiquent que le cerveau des jeunes est plus susceptible à la toxicité induite par l'alcool que celui de leurs homologues adultes. Deux revues récentes ont décrit plusieurs études suggérant que la consommation excessive et les troubles liés à l'alcool sont associés à des altérations cérébrales cognitives, structurelles et fonctionnelles considérables, tant chez les adolescentes, les adolescents et les jeunes adultes (Ewing et coll., 2014; Lisdahl et Gilbert, 2013). Qui plus est, comme leur cerveau n'est pas entièrement développé, les jeunes peuvent aussi développer une toxicomanie plus rapidement que les adultes avec le même degré d'exposition. Comme l'expliquent



Jensen et Nutt, la toxicomanie est en fait une forme d'apprentissage et lorsque certaines substances sont consommées avant l'âge adulte, elles engendrent un circuit de récompense autour de ces substances menant à une toxicomanie plus forte, plus ancrée et plus longue (Jensen et Nutt, 2015).

Enfin, la consommation abusive épisodique pourrait être associée à un risque accru de cancer, même chez les jeunes d'âge universitaire (Centre international de Recherche sur le Cancer, 2015). Une revue scientifique publiée en début d'année a révélé que, pour les femmes, le fait de prendre plusieurs verres entre la ménarche et la première grossesse, période où les tissus mammaires sont plus susceptibles aux transformations néoplasiques, est associé au risque viager de cancer du sein (Liu et coll., 2015).

Clairement, les étudiants de niveau postsecondaire consomment l'alcool de façon inappropriée et cette consommation présente pour eux un risque élevé de méfaits. En 2014, l'Université Acadia a pris des mesures pour aborder cette préoccupation commune en invitant les campus de l'ensemble du pays à former un Partenariat en éducation postsecondaire visant la réduction des méfaits liés à l'alcool (PEP-MA). Les principaux partenaires du PEP-MA comprennent le Centre canadien de lutte contre les toxicomanies (CCLT) et Universités Canada, ainsi que d'autres organismes intervenants comme l'Association des services aux étudiants des universités et collèges du Canada et l'Alliance canadienne des associations étudiantes.

Une des principales préoccupations du PEP-MA était de cerner **les éléments principaux d'une politique efficace sur l'alcool sur les campus** en vue d'aborder la consommation à risque élevé. Pour ce faire, on avait initialement cru qu'il serait suffisant d'effectuer la mise à jour de la revue des écrits faite dans le cadre du rapport de 2012 produit par le ministère de la Santé et du Mieux-être de la Nouvelle-Écosse intitulé *Reducing Alcohol Harms among University Students: A Summary of Best Practices* (ministère de la Santé et du Mieux-être de la Nouvelle-Écosse, 2012). Toutefois, au cours des trois dernières années, une quantité limitée de données probantes de haute qualité ont été publiées et toutes les revues systématiques et méta-analyses publiées entre 2012 et le début de 2015 portaient uniquement sur de brèves interventions auprès de particuliers. Il semblait donc plus pertinent et utile d'examiner les documents existants sur la consommation à risque élevé et, par l'entremise d'une réorganisation et d'une reclassification, de recadrer les initiatives, pratiques et recommandations contenues dans ces documents. Le résultat définitif est un cadre fondé sur la Stratégie nationale sur l'alcool contenant **14 recommandations générales visant à encourager et appuyer les universités dans leurs efforts pour réduire les méfaits liés à l'alcool sur les campus**.

Documents consultés

Le cadre du PEP-MA s'appuie sur deux rapports clés : *Alcohol on Campus: Programs and Policies. Review and Recommendations*, produit par le Centre de recherche en toxicomanie de la Colombie-Britannique (CARBC) en 2008 (Centre for Addictions Research of British-Columbia, 2008) et le précité *Reducing Alcohol Harms among University Students: A Summary of Best Practices* réalisé par le ministère de la Santé et du Mieux-être de la Nouvelle-Écosse (2015).

La portée des deux rapports est semblable. Le rapport du CARBC est un guide destiné aux collèges et universités cherchant à adopter des initiatives en réponse à l'incidence de l'alcool sur les campus. Le rapport du DHW présente un aperçu des pratiques exemplaires et les plus prometteuses dans le domaine de la réduction des méfaits de l'alcool pour les étudiants universitaires. Les deux documents se conforment à un modèle socioécologique et présentent des interventions visant à

- i) modérer la demande d'alcool et les méfaits que peut avoir la consommation abusive sur le particulier, qu'on classifie d'interventions individuelles;



- ii) gérer l'approvisionnement en alcool aux étudiants sur le campus, qu'on classifie d'interventions environnementales;
- iii) inciter la population du campus à s'impliquer, qu'on classifie d'interventions systémiques.

Le guide du CARBC formule six recommandations : trois portant sur les étudiants et trois, sur le contexte global. Si on compte les sous-recommandations, le rapport du DHW comprend presque 50 initiatives, pratiques et politiques que les campus devraient tenter d'élaborer, d'adopter et d'évaluer.

Il a aussi été jugé pertinent de consulter le document d'appui à la Stratégie nationale sur l'alcool dans le cadre de ces efforts (Groupe de travail sur la Stratégie nationale sur l'alcool, 2007). Cette stratégie a été produite en 2007 dans le but de développer une culture de modération et de promouvoir la consommation raisonnable de l'alcool.

La Stratégie nationale sur l'alcool recense 41 recommandations dans quatre domaines généraux :

- 1) Promotion de la santé, la prévention et l'éducation;
- 2) Effets sur la santé et le traitement;
- 3) Accessibilité de l'alcool;
- 4) Collectivités plus sécuritaires.

Même si la Stratégie nationale sur l'alcool n'a pas été conçue spécifiquement pour eux, sa portée et sa structure peuvent orienter l'élaboration d'un plan de réduction des méfaits de l'alcool pour les étudiants universitaires. De plus, comme la mise en œuvre de la Stratégie est en voie d'évaluation (Paradis, 2016), certaines des leçons retenues à l'échelle nationale pourraient être utiles au niveau universitaire et collégial.

Enfin, on a consulté la *Stratégie mondiale visant à réduire l'usage nocif de l'alcool* (Organisation mondiale de la Santé, 2010), élaborée par l'OMS. Cette stratégie s'appuie sur les nombreuses données probantes sur l'efficacité et la rentabilité des stratégies et interventions visant à prévenir et réduire les méfaits liés à l'alcool. Comme la Stratégie nationale sur l'alcool, la stratégie de l'OMS reconnaît que pour prévenir et réduire la consommation nocive d'alcool, il est nécessaire de prendre des mesures soutenues à tous les niveaux. Elle se concentre sur 10 domaines cibles, ainsi qu'une multitude d'options stratégiques et d'interventions auxquelles il a été jugé pertinent de comparer celles présentées dans les documents du CARBC et du DHW. Ce document s'est aussi avéré utile pour adopter une terminologie précise dont se servent communément les intervenants dans le domaine de l'alcool.

Procédure

La première étape de la production de ce cadre a été la réorganisation et la reclassification des recommandations des rapports du CARBC et du DHW en fonction du modèle logique de la Stratégie nationale sur l'alcool et de la Stratégie mondiale de l'OMS. En effet, il est devenu manifeste pendant l'évaluation de la Stratégie nationale que la réduction des méfaits liés à l'alcool doit être examinée à la lumière des maintes perspectives qui l'influencent. Le processus de classification offrait l'occasion de veiller à ce que les quatre domaines stratégiques de la Stratégie nationale sur l'alcool soient couverts. Toutefois, compte tenu de la vulnérabilité des étudiants à l'approvisionnement en alcool, il a été décidé que l'un des domaines stratégiques de la Stratégie nationale sur l'alcool, la Disponibilité de l'alcool, serait divisé en deux domaines stratégiques distincts, soit « Disponibilité et marketing » et « Fixation du prix de l'alcool ».



La deuxième étape a été de choisir les recommandations les plus pertinentes. Pour ce faire, on a accordé la priorité aux recommandations pour lesquelles la preuve scientifique était la plus solide et aux recommandations par rapport auxquelles le Comité consultatif sur la Stratégie nationale sur l'alcool (CCSNA) en était déjà arrivé à un consensus.

La raison d'être du second critère est que, tout comme pour la Stratégie nationale sur l'alcool, la mise en œuvre d'une politique ou initiative sur l'alcool sur les campus nécessitera vraisemblablement une collaboration et des partenariats avec un large éventail d'intervenants. Par exemple, les interventions individuelles, normalement dans le domaine de la promotion de la santé, de la prévention et du traitement, pourraient nécessiter la collaboration et les ressources d'organismes et d'ONG de lutte contre les toxicomanies. Les politiques environnementales portant sur la disponibilité et le service de l'alcool nécessiteront vraisemblablement des discussions avec les industries des boissons alcoolisées et de l'accueil. Nos efforts antérieurs avec le CCSNA nous ont permis d'acquérir les connaissances et l'expérience nécessaires pour déterminer ce qui est susceptible de fonctionner ou non. Nous avons donc mis en priorité, lors de l'élaboration du cadre, les initiatives que les membres du CCSNA s'étaient déjà engagés à mettre en œuvre.

En fin de compte, le cadre représente une version adaptée des rapports du CARBC et du DHW, dans le cadre de la Stratégie nationale sur l'alcool du Canada.

Le cadre

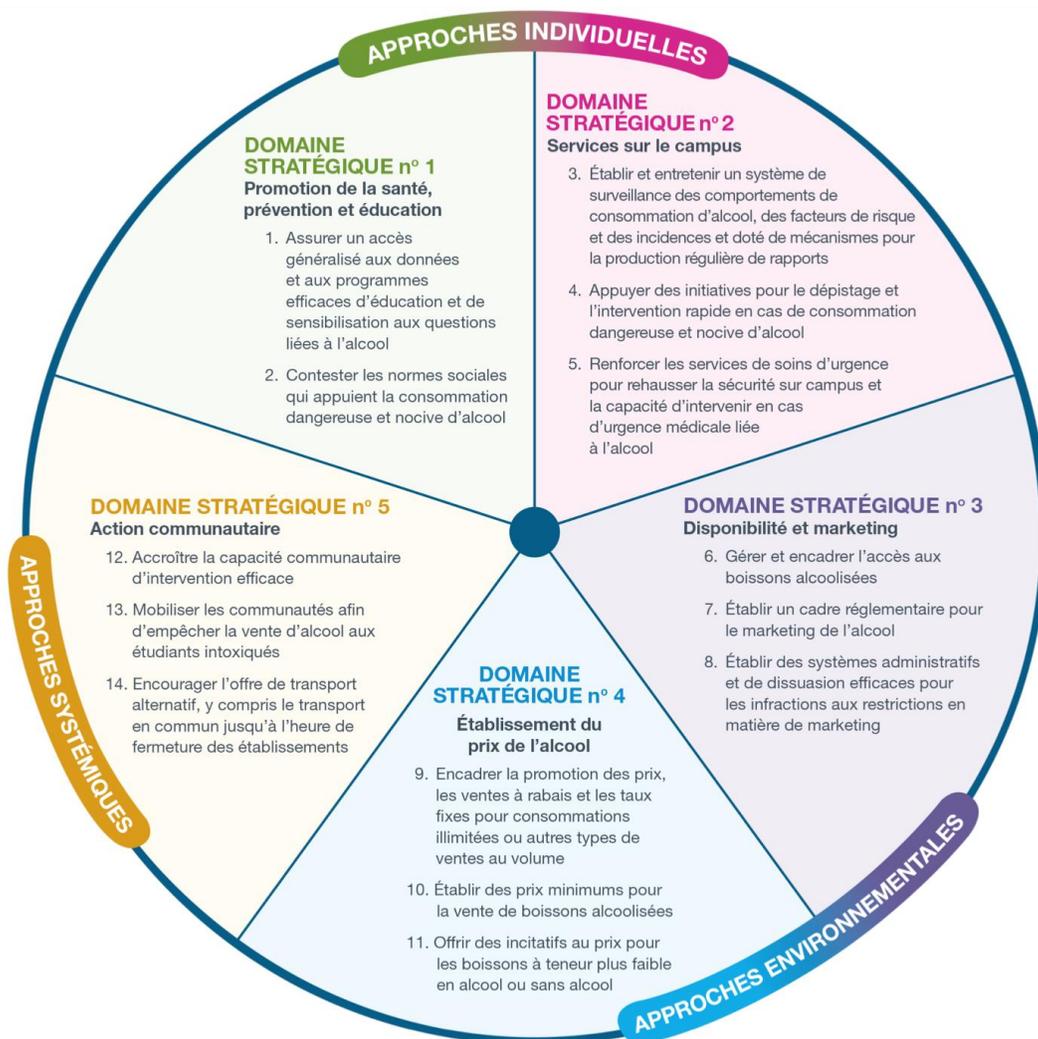
Le cadre contient 14 recommandations générales dont le caractère a été maintenu suffisamment large pour permettre à chaque université ou collège de l'adapter à ses propres besoins. Par exemple, la recommandation 12, de « renforcer les capacités d'intervenir de façon efficace au niveau de la collectivité », pourrait être mise en œuvre différemment sur chaque campus. Pour une université en milieu rural, cette recommandation pourrait se traduire par une entente avec les pubs environnants de renoncer aux stratégies publicitaires faisant la promotion de boissons alcoolisées à prix réduit pour les étudiants. Pour une université en milieu urbain, cette recommandation serait peut-être mieux mise en œuvre par la tenue d'une campagne d'information sur les questions de responsabilité civile des étudiants qui organisent des fêtes dans des logements hors campus.

Si les universités et collèges peuvent adapter chaque recommandation à la réalité de leurs campus, **ils profiteront davantage de la stratégie s'ils adoptent au moins une recommandation des cinq domaines stratégiques.** L'évaluation continue de la Stratégie nationale sur l'alcool a révélé que la réduction des accidents, des blessures involontaires ou intentionnelles et des résultats à court et long terme pour la santé « peut seulement avoir lieu si des engagements sont pris dans l'ensemble des domaines stratégiques, si les ressources sont partagées et si les activités sont prévues de façon conjointe » (Paradis, 2016).

Le cadre s'harmonise avec la structure de la Stratégie nationale sur l'alcool et est présenté de façon graphique dans un modèle circulaire semblable au modèle logique de cette stratégie (voir le graphique 1). Diverses options en matière d'initiatives ou de politiques pour aider les universités à adopter les recommandations se trouvent à l'annexe A.



Graphique 1 : Cadre visant à réduire les méfaits liés à l'alcool



Conclusion

Du point de vue de la Stratégie nationale sur l'alcool du Canada, élaborée avec la participation d'un large éventail d'intervenants, ce document jette un nouveau regard sur des pratiques prometteuses recensées précédemment dans le domaine de la réduction des méfaits liés à l'alcool pour les étudiants universitaires.

Dans le cadre de leurs efforts pour réduire les méfaits liés à l'alcool pour les étudiants, autrui et la communauté, les universités et collèges **doivent mettre en œuvre des initiatives de chaque domaine stratégique lié à l'alcool**. Le présent document invite les universités à **déployer de nouveaux efforts en promotion de la santé, en prévention, en éducation et dans le domaine des services de santé et d'adopter des politiques** pour aborder la question de l'approvisionnement en alcool, de la promotion des boissons alcoolisées et de la création de collectivités plus sécuritaires, et ce, dans le but de s'attaquer à la consommation d'alcool à risque élevé et aux méfaits de l'alcool auprès des étudiants.



La présentation d'un cadre pour les campus du Canada harmonisé à la Stratégie nationale sur l'alcool devrait permettre aux universités et collèges de déterminer les domaines dans lesquels ils ont déployé la majeure partie de leurs ressources et de leurs activités et d'envisager où ils souhaitent agir maintenant. Cela devrait permettre aux universités de prioriser leurs interventions.



Annexe A : Options stratégiques et interventions offertes par le cadre

Domaine stratégique n° 1 – Promotion de la santé, prévention et éducation

Recommandation 1. Assurer un accès généralisé aux données et aux programmes efficaces d'éducation et de sensibilisation aux questions liées à l'alcool

- 1.1. Établir une journée, une semaine ou un mois de sensibilisation à l'alcool
- 1.2. Établir une journée, une semaine ou un mois sur un thème lié à l'alcool.
- 1.3. Promouvoir les DCAFR
- 1.4. Adopter des programmes d'orientation
- 1.5. Élaboration et distribution continue de ressources à l'intention des parents d'étudiants
- 1.6. Exiger que toutes les associations et organisations étudiantes suivent une formation obligatoire sur les enjeux liés à l'alcool

Recommandation 2. Contester les normes sociales qui appuient la consommation dangereuse et nocive d'alcool

- 2.1. Élaborer des outils de marketing sur les normes sociales

Domaine stratégique n° 2 – Services sur le campus

Recommandation 3. Établir et entretenir un système de surveillance des comportements de consommation d'alcool, des facteurs de risque et des incidences et doté de mécanismes pour la production régulière de rapports

- 3.1. Mener des sondages réguliers sur la consommation, les connaissances et les attitudes des étudiants par rapport à l'alcool ainsi que des conséquences connexes.

Recommandation 4. Appuyer des initiatives pour le dépistage et l'intervention rapide en cas de consommation dangereuse et nocive d'alcool

- 4.1. Adopter des interventions de contestation des attentes
- 4.2. Promouvoir les interventions fondées sur des stratégies de comportements protecteurs
- 4.3. Offrir de brèves interventions motivationnelles

Recommandation 5. Renforcer les services de soins d'urgence pour rehausser la sécurité sur les campus et la capacité d'intervenir en cas d'urgence médicale liée à l'alcool

- 5.1. Fournir des renseignements sur les services de sécurité sur campus aux étudiants
- 5.2. Offrir la formation appropriée aux services de soins d'urgence pour intervenir en cas d'urgence liée à l'alcool



Domaine stratégique n° 3 – Disponibilité et marketing

Recommandation 6. Gérer et réglementer l'accès aux boissons alcoolisées

- 6.1. Réglementer la consommation d'alcool dans les situations reconnues pour entraîner une consommation excessive
- 6.2. Réglementer les jours et les heures où l'alcool peut être vendu sur les campus
- 6.3. Offrir des résidences et des aires exemptes d'alcool
- 6.4. Organiser des événements et des activités sociales sans alcool
- 6.5. Veiller à ce que les établissements licenciés sur campus offrent la formation appropriée aux serveurs et assurent une exploitation responsable
- 6.6. Renseigner les étudiants qui assistent à des fêtes sur les campus ou qui en organisent au sujet des infractions courantes entourant ces événements
- 6.7. Exercer sa compétence disciplinaire sur les dérangements sur les campus provoqués par des étudiants

Recommandation 7. Établir un cadre réglementaire pour le marketing de l'alcool

- 7.1. Réglementer les activités de commandite faisant la promotion de boissons alcoolisées sur les campus
- 7.2. Réglementer le marketing direct ou indirect de l'alcool sur les campus
- 7.3. Réglementer les promotions d'alcool liées aux activités ciblant les étudiants sur les campus
- 7.4. Réglementer, sur le campus, toute publicité mentionnant la disponibilité d'alcool lors d'événements et dans certains endroits

Recommandation 8. Établir des systèmes administratifs et de dissuasion efficaces pour les infractions aux restrictions en matière de marketing

Domaine stratégique n° 4 – Établissement du prix de l'alcool

Recommandation 9. Réglementer la promotion des prix, les ventes à rabais et les taux fixes pour consommations illimitées ou autres types de ventes au volume

- 9.1. Réglementer la « dernière tournée ».
- 9.2. Réglementer les « 5 à 7 », les « soirées entre filles », etc.
- 9.3. Réglementer le nombre de boissons qu'un client peut acheter d'un trait
- 9.4. Réglementer la taille des contenants pour refléter un verre standard
- 9.5. Adopter une portion maximale qu'on peut servir à un client dans une boisson

Recommandation 10. Établir des prix minimums pour la vente de boissons alcoolisées

Recommandation 11. Offrir des incitatifs au prix pour les boissons à teneur plus faible en alcool ou sans alcool

- 11.1. Créer des incitatifs au prix pour les produits à faible teneur en alcool
- 11.2. Veiller à ce que des boissons non alcooliques soient toujours offertes et qu'elles soient moins dispendieuses que les boissons alcooliques



Domaine stratégique n° 5 – Action communautaire

Recommandation 12. Accroître la capacité communautaire d'intervention efficace

- 12.1. Établir une coalition entre le campus et la communauté pour aborder les enjeux locaux liés à l'alcool
- 12.2. Informer les étudiants qui assistent à des fêtes sur campus ou qui en organisent au sujet des infractions courantes liées à ces activités et de leur responsabilité
- 12.3. Exercer sa compétence disciplinaire sur les dérangements provoqués par les étudiants sur le campus
- 12.4. Collaborer avec les établissements licenciés des environs du campus pour s'assurer qu'ils offrent la formation appropriée aux serveurs et assurent une exploitation responsable
- 12.5. Présenter des demandes aux autorités provinciales et fédérales relativement aux questions fiscales qui pourraient influencer les tendances d'achat et de consommation d'alcool des étudiants (p. ex. hausse des taxes, incitatifs fiscaux pour la production et la consommation de bières à faible teneur en alcool)

Recommandation 13. Mobiliser les communautés afin d'empêcher la vente d'alcool aux étudiants intoxiqués

- 13.1. Publiciser et appliquer les lois municipales et provinciales sur la consommation d'alcool, y compris l'âge minimum pour la consommation d'alcool et la vente d'alcool aux clients intoxiqués

Recommandation 14. Encourager l'offre de transport alternatif, y compris le transport en commun jusqu'à l'heure de fermeture des établissements

- 14.1. Établir un programme de conducteur désigné
- 14.2. Établir un programme d'intervention fortuite



Références

- American College Health Association. *National College Health Assessment II: Canadian Reference Group, Executive Summary, Spring 2013*, Hanover (MD) : chez l'auteur, 2013.
- Centre for Addictions Research of British-Columbia. *Alcohol on campus: Programs and policies. Review and recommendations*, Victoria (C.-B.) : chez l'auteur, extrait du site Web dspace.library.uvic.ca/bitstream/handle/1828/4806/Alcohol%20on%20Campus%20July%20008.pdf?sequence=1&isAllowed=y, 2008.
- Centre international de Recherche sur le Cancer. *Le Code Européen contre le Cancer*, Lyon (France) : chez l'auteur, extrait du site Web cancer-code-europe.iarc.fr/index.php/fr/12-facons/alcool, 2015.
- Ewing, S.W., A. Sakhardande et S.J. Blakemore. « The effect of alcohol consumption on the adolescent brain: a systematic review of MRI and fMRI studies of alcohol-using youth », *NeuroImage: Clinical*, vol. 5, 2014, p. 420–437.
- Groupe de travail sur la Stratégie nationale sur l'alcool. *Réduire les méfaits liés à l'alcool au Canada : Vers une culture de modération*, extrait du site Web www.ccsa.ca/Resource%20Library/ccsa-023876-f-2007.pdf, 2007.
- Jensen, F.E. et A.E. Nutt. *The teenage brain: a neuroscientist's survival guide to raising adolescents and young adults*, New York (NY) : Harpers, 2015.
- Lisdahl, K.M., E.R. Gilbert, N.E. Wright et S. Shollenbarger. « Dare to delay? The impacts of adolescent alcohol and marijuana use onset on cognition, brain structure, and function », *Frontiers in Psychiatry*, vol. 4, 2013, p. 53.
- Liu, Ying, Nhi Nguyen et Graham A. Colditz. « Links between alcohol consumption and breast cancer: A look at the evidence », *Women's Health*, vol. 11, n° 1, 2015, p. 65–77.
- Ministère de la Santé et du Mieux-être de la Nouvelle-Écosse. *Reducing alcohol harms among university students: A summary of best practices*, Halifax (N.-É.) : chez l'auteur, extrait du site Web novascotia.ca/dhw/addictions/documents/Reducing-alcohol-harms-among-university-students.pdf, 2012.
- Organisation mondiale de la Santé. *Global strategy to reduce the harmful use of alcohol*, Genève (Suisse) : chez l'auteur, extrait du site Web www.who.int/substance_abuse/alcstratenglishfinal.pdf?ua=1, 2010.
- Paradis, C. « Canada's National Alcohol Strategy. It's time to assess progress », *Canadian Journal of Program Evaluation*, 2016.
- White, A. et R. Hingson. « The burden of alcohol use: excessive alcohol consumption and related consequences among college students », *Alcohol Research: Current Reviews*, vol. 35, n° 2, 2014, p. 201–218.